

## **Règlement du Jeu web Stanley Black&Decker – « JEU STANLEY » Opération n°13156**

### **ARTICLE 1 - Société Organisatrice**

La société STANLEY BLACK & DECKER France SAS, au capital de 234.759.168 euros €, dont le siège social se situe au 62 chemin de la Bruyère, CS 60105 69574 DARDILLY, et immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro B 954507521 est désignée ci-après comme «la Société Organisatrice », organise du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2018, un jeu web, gratuit par Instants Gagnants avec obligation d'achat intitulé, « **JEU 175 ANS STANLEY** » (ci-après le « Jeu »).

### **ARTICLE 2 - Public autorisé à participer au Jeu**

Ce Jeu est ouvert aux particuliers et aux professionnels\* ayant domicile ou siège social en France métropolitaine Corse comprise, à l'exclusion du personnel de la Société Organisatrice et des membres de leurs familles, du personnel des sociétés prestataires de services et de leurs éventuels sous-traitants sur cette opération ainsi que les membres de leurs familles.

La participation au Jeu d'un mineur est soumise à l'autorisation de ses parents/représentants légaux. Les Sociétés Organisatrices se réservent le droit de vérifier la réalité de cette autorisation. A défaut pour le participant de pouvoir en justifier, sa participation au Jeu sera annulée.

La société se réservant le droit de procéder à toutes les vérifications nécessaires concernant l'identité et l'adresse postale des participants.

Les personnes n'ayant pas justifié de leurs coordonnées et identités complètes ou qui les auront fournies de façon inexacte ou mensongère seront disqualifiées, tout comme les personnes refusant les collectes, enregistrements et utilisations des informations à caractère nominatif les concernant et strictement nécessaires pour les besoins de la gestion du jeu.

La participation au jeu implique pour tout participant l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Le non-respect dudit règlement entraîne l'annulation automatique de la participation et de l'attribution éventuelle de gratifications.

### **ARTICLE 3 - Supports de communication sur le Jeu**

Ce Jeu est annoncé sur totem, kakémono ou affiches, dans les magasins participants en France métropolitaine (Corse Comprise). Ce Jeu est accessible sur le site <http://www.stanleyoutillage.fr/>.

### **ARTICLE 4 – Modalités de participation au Jeu**

4.1 - Pour participer au Jeu, les participants doivent :

- Acheter un outil Stanley entre le **01/10/2018** et le **31/12/2018**, dans une des enseignes ou sites internet participants à l'opération.
- Se connecter sur le site Internet <http://www.stanleyoutillage.fr/>, dans les 15 jours calendaires après leur achat (soit le 15/01/2019 pour un achat réalisé le 31/12/2018).
- S'enregistrer et Compléter intégralement le formulaire de participation pour pouvoir participer au jeu « **JEU 175 ANS STANLEY** »
- Télécharger ensuite les pièces justificatives suivantes : Ticket de caisse (ou facture) original entier en entourant la date, le libellé et le prix du produit acheté, et le code-barres original.

- Activer l'animation du jeu afin de découvrir immédiatement le gain gagné ou perdu, déclenché par instant gagnant.

Il ne sera accepté qu'une seule participation et un seul gain par foyer (personnes vivant sous le même toit même nom, même adresse ou même numéro de Siret) pendant toute la durée du Jeu.

## **ARTICLE 5 - Dotations**

Sont mis en jeu :

- 1 voyage dans l'Est Américain pour 2 pers, 9 jours, d'une valeur indicative de 5 600€ TTC
- 10 appareils photos vintage d'une valeur indicative de 150€ TTC
- 1 000 porte-clés vintage d'une valeur indicative de 5€ TTC

### **Détail du voyage dans l'Est Américain**

Circuit accompagné, maximum 35 personnes, vols + hôtels + pension complète + visites

**LES GRANDS MOMENTS** : Deux nuits à Manhattan en centre-ville. Des hôtels en centre-ville à Washington et Philadelphie et découverte du Campus de Harvard.

Passage par Cap Cod presqu'île authentique de la côte Est. Balade en « Buggy à la mode locale » dans le pays Amish. Plusieurs repas typiques (soupe de palourdes, déjeuner Amish).

#### **HOTELS:**

Selections ou similaires:

**Boston** (Westborough) : Doubletree By Hilton ; **Mystic**: Hampton Inn; **Philadelphie**: Holiday Inn Express Penn's Landing ; **Washington**: Fairfield Inn ; **New York** (Manhattan): Fairfield Inn & Suites by Martiott.

#### **Jour 1 : FRANCE / BOSTON**

Envol à destination de Boston. Accueil et transfert à l'hôtel. Dîner libre et nuit.

#### **Jour 2 : BOSTON**

Visite de Boston, ville qui offre des charmes et des saveurs coloniales typiquement britanniques. Vous commencerez par une promenade sur le Freedom Trail qui passe par les différents sites et monuments liés à l'histoire de l'Indépendance des Etats-Unis. Cette visite vous permettra de découvrir les principaux buildings historiques de la ville : Boston Common, Beacon Hill, State House, King's Chapel, Park Street Church... Déjeuner au Quincy Market. Puis découverte de quartiers comme le Back Bay, Newbury Street, le port historique, le Copley Square, les bâtiments gouvernementaux de Old West End sans oublier les restaurants italiens de North End. Enfin, traversée de la Charles River pour découvrir Cambridge et le campus de la prestigieuse université de Harvard. Dîner et nuit.

#### **Jour 3 : BOSTON / CAP COD / MYSTIC (300 KM)**

Route vers Cape Cod, avancée dans l'océan, en forme de bras replié d'une succession de petits villages de pêcheurs peints à la chaux, étendues de dunes, de marais salants et de plages interminables. Continuation vers le plus petit état des Etats-Unis : Rhode Island. Découverte de Newport, station balnéaire des premiers millionnaires américains. Les demeures sont d'un autre monde, des yachts et navires magnifiques vont et viennent dans le port. Déjeuner de soupe de palourdes, spécialité locale. Continuation vers Mystic connue pour son port de pêche. Dîner et nuit.

#### **Jour 4 : MYSTIC / NEW HAVEN / PHILADELPHIE (370 KM)**

Départ vers Philadelphie. Passage à New Haven où se trouve l'Université de Yale. Déjeuner tardif en arrivant à Philadelphie. Visite de son quartier historique où se trouvent entre autres l'Independence Hall où a été signée la constitution des Etats-Unis en 1787 et la Cloche de la Liberté qui est l'un des symboles les plus importants des Etats-Unis. Dîner et nuit.

### **Jour 5 : PHILADELPHIE / WASHINGTON (230 KM)**

Ce matin départ vers Washington. Visite guidée de la ville et de ses environs au cours de laquelle vous découvrirez notamment (de l'extérieur) son fameux « National Mall », cœur historique et culturel de la ville, les bâtiments publics les plus connus des Etats-Unis tels que la Maison Blanche, le Mémorial du président Lincoln et ses 36 imposantes colonnes, le Vietnam Veterans Memorial, puis la fameuse Reflecting Pool qui vous mènera au Washington Monument. Puis à l'autre bout du National Mall, la Cour Suprême, le Capitole où siègent le Congrès des Etats-Unis, et la Bibliothèque du Congrès, bibliothèque la plus grande au monde avec plus de 26 millions de livres, de films, de documents et de photos. Déjeuner coupons dans la gare de Union Station. Visite du musée de l'Air et de l'Espace dédié à l'histoire de l'aviation et à la conquête de l'espace. L'après-midi sera consacrée à la visite de Washington, capitale des Etats-Unis. Installation à l'hôtel en fin de journée. Dîner libre dans le quartier de Georgetown. Puis installation à l'hôtel et nuit.

### **Jour 6: WASHINGTON / PAYS AMISH / NEW YORK (450 KM)**

Départ matinal vers Lancaster. Visite du pays Amish où la vie semble s'y être arrêtée deux siècles plus tôt. Les Amish vivent "à l'ancienne", n'utilisent l'électricité que pour le commerce (quelques fabriques) ; ils s'éclairent à la bougie ou à la lampe à pétrole et ne possèdent ni chauffage central, ni télévision, se déplacent à pied ou en carriole...Balade en buggy à la mode locale, une transition saisissante avec les grandes métropoles américaines à quelques kilomètres de là. Déjeuner de spécialités Amish puis continuation vers New York. A l'arrivée, tour de Manhattan. Vous découvrirez Times Square et ses panneaux publicitaires immenses et illuminés. Vous descendez la 5ème Avenue en admirant St Patrick's Cathedral, Rockefeller Center, le Flatiron Building. Vous verrez Grand Central Station. Installation à l'hôtel en centre-ville. Dîner à Times Square. Nuit à Manhattan.

### **Jour 7 : NEW YORK**

Belle journée new yorkaise !! Ce matin, transfert en métro pour une balade sur la High Line, une ancienne voie ferrée transformée en parc urbain. Puis visite de Greenwich Village le long de ses rues bordées d'arbres, Soho et Chinatown, enclaves ethniques et authentiques de Manhattan. Déjeuner de spécialités à Chinatown. Après-midi libre. Vous pourrez utiliser votre pass de transport à loisir. Dîner libre pour profiter des grands choix que propose la ville. Nuit à New York.

### **Jour 8 : NEW YORK / FRANCE**

Journée et repas libres. Selon les horaires de vol, transfert à l'aéroport. Envol à destination de la France.

### **Jour 9 : FRANCE**

Arrivée en France.

#### Les prix comprennent :

Les vols internationaux : France / Boston - New York / France sur vols réguliers, Les taxes d'aéroport et frais de dossier : 400 euros au 13/04/2017 (soumis à modifications), Les transferts aéroports / hôtels / aéroports, Le transport terrestre en véhicule de tourisme (minibus ou en autocar Grand tourisme selon le nombre de participants), L'hébergement en chambre double en hôtels de 1ère catégorie (nl), La pension complète selon programme avec les petit-déjeuner à partir du jour 2, Les visites et excursions comme mentionnées au programme, Les taxes locales et le service (sauf chauffeur et guide), L'assistance d'un guide accompagnateur ou guide accompagnateur (selon le nombre de participants) francophone pour la durée du circuit.

Le gagnant et l'accompagnant devront chacun disposer d'un passeport d'une validité minimum de 6 mois à compter de la date de retour et d'une autorisation de voyage aux Etats-Unis (ESTA) demandée pour l'occasion. S'il s'avérait que l'un des participants ne pouvait entrer sur le territoire américain pour une raison administrative quelle qu'elle soit, la Société Organisatrice ne saurait en être tenue pour responsable.

Le gagnant a la possibilité de partir dans une destination différente de celle proposée si celles-ci ne lui conviennent pas et dans la limite d'un budget alloué de 5 600€ TTC. Il devra bénéficier de son voyage avec un départ au plus tard le 30 juin 2020.

Le consommateur doit se rapprocher de l'agence désignée par la société organisatrice avant le 31 décembre 2019.

Dans tous les cas, les dotations ne pourront être échangées contre leur valeur en espèces ou contre toute autre dotation.

La dotation sera envoyée, sous un délai de 8 à 10 semaines à compter de la validation du dossier complet et conforme aux modalités de participation. Le participant ne pourra demander à obtenir une autre dotation ou toute autre contrepartie en espèce (totale ou partielle) ou équivalent à la place de la dotation proposée. La dotation est nominative et ne pourra être attribuée à une autre personne que le gagnant. Si deux instants gagnants ou plus sont déclenchés par un même participant ou au sein d'un même foyer ou même raison sociale, seule une dotation sera attribuée.

L'acheminement du lot, bien que réalisé au mieux de l'intérêt du gagnant, s'effectue aux risques et périls du destinataire. Les éventuelles réclamations doivent être formulées par le destinataire, directement auprès des établissements ayant assuré l'acheminement, dans les 3 jours de la réception et par lettre recommandée avec accusé de réception.

\* Prix de vente conseillé, chaque distributeur demeure libre de fixer le prix de revente aux consommateurs.

#### **ARTICLE 6 - Remboursements de la participation**

Les frais de connexion à Internet nécessaires à la participation au Jeu pourront être remboursés à toute personne en faisant la demande écrite) à l'adresse de l'opération : JEU 175 ANS STANLEY - OPERATION 13156 - 13766 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 3, par courrier postal sur la base de 0,19 euros, au plus tard le 15/09/2018 (le cachet de la poste faisant foi).

La demande de remboursement devra être accompagnée d'un RIB, d'une facture détaillée du fournisseur d'accès Internet auquel vous êtes abonné faisant apparaître la date et l'heure de participation au jeu clairement soulignées. Il ne sera accepté qu'un seul lot par personne physique et morale (même nom, même adresse ou même raison sociale).

Etant observé qu'en l'état actuel des offres de service et de la technique, certains fournisseurs d'accès à Internet offrent une connexion gratuite ou forfaitaire aux internautes, il est expressément convenu que tout accès au site Internet <http://www.stanleyoutillage.fr/> s'effectuant sur une base gratuite ou forfaitaire (tels que notamment connexion par câble, ADSL ou liaison spécialisée) ne pourra donner lieu à aucun remboursement, dans la mesure où l'abonnement aux services du fournisseur d'accès est dans ce cas contracté par l'internaute pour son usage de l'Internet en général et que le fait pour le participant de se connecter au site et de participer au jeu ne lui occasionne aucun frais ou débours supplémentaire.

#### **ARTICLE 7 : Litiges – Loi applicable**

La société organisatrice ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté, elle était amenée à annuler le présent jeu, à l'écourter, le proroger, le reporter ou à en modifier les conditions ou les dates. Sa responsabilité ne pourrait être engagée de ce fait.

Il ne sera répondu à aucune demande (écrite ou téléphonique) concernant l'interprétation ou l'application du règlement concernant les modalités ou mécanismes du jeu, ou concernant les gagnants.

Toute contestation ou réclamation devra être formulée par écrit et adressée à la société HighCo Data.

La demande devra impérativement comporter le nom du Jeu, la date précise de participation du Jeu, les coordonnées complètes du participant et le motif exact de la contestation. Aucun autre mode de contestation ou réclamation ne sera pris en compte.

Les contestations et réclamations écrites ne seront plus prises en compte par la Société Organisatrice passé un délai d'un mois après la clôture du Jeu.

Le présent règlement est régi par la loi française.

#### **ARTICLE 8 - Données Personnelles**

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique par STANLEY BLACK&DECKER, responsable de traitement, afin de gérer le remboursement de ses offres commerciales sur les produits et services de l'enseigne STANLEY BLACK&DECKER.

Les données font l'objet d'un traitement par la société FEDASO située au Maroc qui est chargée de vérifier les conditions de participation de l'offre. Ce pays étant situé hors UE, le transfert est encadré par les clauses contractuelles types de la Commission européenne, afin de garantir un niveau de protection suffisant des données personnelles.

Les données collectées sont indispensables à ce traitement et sont destinées aux services marketing de STANLEY BLACK&DECKER. Nous conservons vos données pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'opération

Conformément aux articles 38, 39, et 40 de la loi du 6 janvier 1978 sur l'informatique et les libertés, vous disposez, d'une part, d'un droit d'opposition à ce que les données à caractère personnel vous concernant fassent l'objet d'un traitement, et, d'autre part, d'un droit d'accès et de rectification des données nominatives vous concernant, que vous pouvez exercer sur demande écrite à l'adresse suivante : Stanley Black & Decker France SAS 62 chemin de la Bruyère, CS 60105, 69574 DARDILLY.

#### **ARTICLE 9 - Responsabilités**

La société STANLEY BLACK & DECKER France SAS organisatrice se réserve le droit de modifier, reporter, compléter ou annuler sans préavis tout ou partie de ce Jeu. Elle ne saura être tenue responsable et aucune indemnisation ne pourra être réclamée à ce titre.

La Société Organisatrice ne saurait non plus être tenue pour responsable de l'encombrement des lignes téléphoniques, des dysfonctionnements des réseaux de télécommunication ou des services postaux entravant le bon déroulement du Jeu. De plus, la Société Organisatrice ne saurait être tenue pour responsable de la qualité de l'équipement des participants, ni de la qualité de leur mode d'accès qui pourraient avoir des répercussions sur le délai d'acheminement des réponses. La responsabilité de la Société Organisatrice ne pourra être engagée si les participations au Jeu n'ont pas été enregistrées ou sont impossibles à vérifier ou à décrypter.

La Société Organisatrice se réserve également le droit de proroger le présent Jeu, pour quelque raison que ce soit, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée de ce fait et sans que le participant ne puisse prétendre à une indemnisation à quelque titre que ce soit.

La Société Organisatrice se réserve le droit, à l'encontre de toute personne qui altérerait le déroulement du Jeu et affecterait l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité, ou le bon déroulement du Jeu, de bloquer temporairement ou définitivement, totalement ou partiellement, la possibilité qui lui est donnée de participer au Jeu, de ne pas lui attribuer les éventuelles dotations qu'il aurait gagné et le cas échéant, se réserve le droit d'engager à son encontre des poursuites judiciaires.

#### **ARTICLE 10 - Respect des règles du Jeu**

La participation à ce Jeu implique l'acceptation pleine, entière et sans réserve du présent règlement y compris ses avenants éventuels, la renonciation à tout recours concernant les conditions d'organisation et le déroulement du Jeu, ses résultats et l'attribution des prix.

## **ARTICLE 11 - Demande de Règlement**

Le règlement complet du jeu y compris ses avenants éventuels sont déposés auprès de la SCP AIX-JUR'ISTRES, Huissiers de Justice associés à 13100 AIX-EN-PROVENCE - Immeuble "Le Grassi" - Impasse Grassi.

Règlement disponible uniquement en ligne sur le site web : <http://www.stanleyoutillage.fr/>, rubrique « Règlement ».

## **ARTICLE 12 - Droits de propriété intellectuelle et industrielle**

Conformément à la législation relative aux droits de propriété littéraire et artistique aux droits voisins et aux droits de propriété industrielle, la reproduction et la représentation de tout ou partie des éléments composant le présent Jeu sont strictement interdites. Toutes les marques ou noms de produits cités dans le Jeu sont des marques déposées appartenant à leur propriétaire respectif.

\*Est qualifié de professionnel, au sens de l'ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016 « toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel ».

Pour toute réclamation concernant votre participation, merci de contacter 01 70 91 11 71 : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Date limite des réclamations : 15/03/2019.